

PRIX DE L'ABONNEMENT :

DÉPARTEMENT, six mois. . . 7 >
 REMIREMONT, six mois. . . 6 50
 FRANCE, un an. 15 >

ANNONCES

La ligne : { Judiciaires. . . 10 c.
 Ordinaires. . . 20 c.
 Réclames. . . 25 c.

Le Peuple Vosgien

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

Vendredi, 4 Octo. 1850.



On s'abonne : — à Epinal, chez le citoyen LALOI, fabricant de couverts; — à Rambervillers, chez le citoyen GEORGÉ, cafetier; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE; — à Dompaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur; — à Gérardmer, chez le citoyen GUERY, notaire; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGIS, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier; — à Corcieux, chez le citoyen QUILLOT, notaire.

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au bureau du journal, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

Remiremont, le 4 octobre 1850.

Conseils au Peuple.

Le peuple veut-il enfin être libre?...

Eh! bien, alors, que le peuple fasse entendre sa voix imposante, sa volonté toute-puissante; qu'il détruise jusqu'aux derniers vestiges de ces trônes qui s'opposent toujours à la réalisation des heureuses destinées qu'il ambitionne....

Sans doute, pour accomplir nos desseins philanthropiques, nous aurons à vaincre de grandes difficultés; les classes privilégiées qui tiennent, en ce moment, le pouvoir et disposent des forces publiques, ne se laisseront pas déposséder de leurs avantages sans de vives résistances; mais enfin, à force de persévérance, nous atteindrons le but désiré...

Desormais, nos seuls adversaires lorsque le peuple de juillet ressaisira ses armes d'affranchissement, se rencontreront dans l'armée, instrument docile et aveugle de tous les pouvoirs; mais les baïonnettes deviennent de plus en plus intelligentes....

Il est à notre connaissance qu'un grand nombre (de soldats) compriment leur indignation et attendent avec impatience le jour où ils pourront la laisser éclater librement et se joindre à nous. Citoyens, ce jour n'est pas éloigné, et lorsque le soleil qui l'éclairera se sera levé pour commencer une nouvelle ère de liberté, que chacun d'entre nous se rappelle ses serments et sache mériter le nom honorable de républicain.

EUGÈNE DÉPERCY.

(28 juillet 1853.)

Les deux administrations.

Comme il n'y a dans le monde que deux sortes de gouvernement, la monarchie et la République, il n'y a aussi que deux grandes sortes d'administration, celle des privilégiés et celle des travailleurs, celle du loisir et

celle du travail, celle de la royauté et celle de la République.

La première cherche partout à s'emparer du jeu, du mouvement, des palpitations des cœurs, enfin de toutes les activités de l'homme et de la société pour les faire servir aux cupidités, aux passions, aux préjugés de certaines races, de certaines classes; la seconde appelle les esprits, les cœurs et les efforts de chacun à l'union et à l'harmonie pour le bien et le développement universel de l'espèce humaine.

L'une est l'administration de ces frêles paresseux et voleurs qui bourdonnent et tournent sans cesse autour des ruches pour ravir à propos le miel qu'ils n'ont pas fait; l'autre est l'administration de ces abeilles laborieuses qui s'en vont le matin butiner au soleil pour rapporter le suc éparpillé des fleurs en un commun approvisionnement.

L'une était l'administration de ces usurpateurs couronnés qui se ruèrent autrefois sur les peuples et en partagèrent les dépouilles avec leurs valets et leurs favoris; celle de ces illustres voleurs de grand chemin qui, au moyen-âge, perchés dans un nid imprenable sur le sommet des montagnes, s'abattaient sur la ribaudaille ou sur les passants surpris, les détrossaient et s'assuraient l'impunité en mettant de côté la part du suzerain; c'était celle de ces antiques marchands de friperies religieuses qui trafiquaient de l'ignorance du peuple, lui vendaient des indulgences et même le paradis et lui prenaient la dime de tous ses produits; c'était celle de ces races avides qui, sous les grands mots de justice, d'illustration, de noblesse, de seigneurie, de finance, de négoce, se mirent toutes à la fois à pressurer le travail de générations en générations en l'asservissant à la glèbe, à la misère, au pillage. C'est celle qui, aujourd'hui donne à des préfets ou à des généraux tous les pouvoirs civils et militaires, qui commande d'enseigner tel Dieu ou telle science, qui enrégimente les hommes de toutes les professions, les hiérarchise et les abrute dans la discipline ou l'esclavage moral, qui couvre le pays de fonctionnaires pour y entretenir ses créatures, qui n'a d'autre but que de faire rendre à l'impôt tout ce qu'il peut rendre, qui comprime les élans, veut étouffer les consciences et bientôt nous condamnera à l'état de siège à perpétuité.

L'autre au contraire est proprement l'administration de la République, celle de la liberté, de l'égalité, de la fraternité; celle qui va trouver les hommes non plus pour les asservir au plus fort, pour leur arracher le prix de leurs peines, non plus pour tuer l'âme dans le corps

La jeune femme sourit amèrement. — Hans, dit-elle d'une main tremblante d'émotion et la main droite étendue vers le bandit... Hans, te souvient-il encore de nos courses dans les montagnes? Rachel, me disais-tu, tes yeux brillent comme l'éclair au front de l'orage... ta voix est sonore comme le vent d'automne qui secoue les grands hêtres dépouillés... tes cheveux sont noirs comme l'heure de minuit!... Rachel, je t'aime!...

Le bandit courba la tête.

— T'en souviens-tu, Hans!...

— Oui, fit-il avec lenteur et comme se parlant à lui-même... Je prenais le délire pour l'amour... j'étais fou.

La Bohémienne découvrit sa poitrine et s'avança vers lui... — Hans! murmura-t-elle avec un calme terrible, Hans! tue-moi.

— Non, non, je ne te tuerai point... car tu m'as sauvé la vie... Un jour... regarde... voilà sur ta poitrine... la cicatrice d'un coup de sabre que tu reçus en me couvrant de ton corps...

— Hans, tue-moi...

— Non... jamais...

— Accorde-moi cette grâce... que je meurs de ta main.

— Non, non... va-t-en, oh! va-t-en!

— Hans, tu ne vois donc pas que je souffre, que je pleure, que ma tête brûle... que je suis bien malheu-

reuse... que je dois mourir pour ton bonheur... à toi... car si je vivais... Hans!... si je vivais... et te voir au bras d'une autre... Mon Dieu!... mon Dieu!... tu comprends bien que cela n'est pas possible... Hans... je me traîne à tes pieds... Grâce... tue-moi...

Ses ongles labouraient sa poitrine... Elle pleurait, sanglotait... elle eut attendri Satan!

Schinderhaas tira son poignard, la Bohémienne s'était agenouillée, les bras étendus vers lui... d'une main il la saisit aux cheveux et s'appretait à frapper... Lorsque s'arrêtant tout à coup il jeta son arme sur le parquet et fut s'asseoir aux pieds de sa femme.

— Eh! bien, Hans, dit Rachel... tu recules!

— Non, dit-il, mais Louise... a peur du sang...

La Bohémienne s'était relevée... Elle le considéra quelque temps sans prononcer une parole... puis tout à coup un éclat de rire semblable au cri d'une panthère ébranla sa poitrine... Elle se pencha vers le bandit...

— Ecoute, capitaine, d'une voix rauque, saccadée et les poings crispés de rage. Ecoute, j'ai tout sacrifié pour te suivre... mon père, un vieillard... et ma mère à l'agonie... et ma tribu... tout... je t'ai suivi sans crainte au milieu des imprécations de la bataille, je t'ai sauvé la vie... j'ai partagé, sans me plaindre, tes jours de gloire et tes jours de douleur. J'ai été tour à tour, ta femme et ton esclave... car je t'aimais!...

La famille Bonaparte compte aujourd'hui 29 membres vivants!

12 princes!! et 17 princesses!!!

La maison de M. le président compte 204 personnes: 2 aides-de-camps, 9 officiers d'ordonnance, 19 employés au secrétariat, 4 médecins, 1 commandant du palais, 5 adjutants-lieutenants, 21 surveillants sous-officiers, 30 personnes pour le service de la chambre, dont 13 frotteurs, 6 lingères, 18 officiers de bouche et 14 grooms. (La République.)

Nous sommes heureux d'annoncer que le parti républicain vient de remporter une victoire complète dans les élections municipales de la Guillotière.

Ce n'est pas seulement à la Guillotière que les élections municipales ont donné une victoire complète à la démocratie. Bayonne vient aussi de renouveler son conseil municipal, lequel avait donné sa démission collective, par suite d'un conflit avec l'autorité supérieure, et les candidats républicains ont été nommés à une grande majorité.

FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEN.

SCHINDERHAAS

(JEAN-L'ÉCORCHEUR).

Historique.

SUITE *.

— Arrière, démon, s'écriait-il, et d'un geste impérieux, il lui indiquait la porte, arrière!...

— Hans, tu ne m'aimes donc plus, continua la Bohémienne.

— Non!

Elle pâlit...

— Il y a longtemps, poursuivit-elle?

— Oui, bien longtemps.

— Et l'autre... tu... tu l'aimes?

— Oh! fit Schinderhaas avec un geste si expressif que Rachel chancela.

— Tu l'aimes donc plus que tu ne m'aimais, continua-t-elle après un moment de silence.

— Plus que toi... plus que ma liberté!... plus que Dieu qui vient de me la rendre!...

* Voir les numéros des 19, 25, 26, 31 juillet, 6, 13, 16, 23, 27, 30 août, 4, 7, 13, 17, 20, 24, 27 septembre et 1^{er} octobre.

L'un d'eux était M. Augustin Chao, rédacteur en chef de l'*Ariel républicain de Vasconie*, qui compte parmi les écrivains les plus éminents et les plus honorables de la presse départementale. M. Bonaparte a dit à Nancy qu'il ne recevait pas de leçons. Comment cependant appeler les élections de la Guillotière et de Bayonne?

ED. ROBINET.

Faits d'armes du maréchal Haynau, bourreau des rois, et grand saint des royalistes.

Nous avons sous les yeux la liste authentique des principales proscriptions d'Haynau; citons les noms de tous ces héros suppliciés qui forment, à l'heure qu'il est, le tribunal suprême du fouetteur de femmes, et qui, après avoir été ses victimes, sont devenus ses juges :

Pendus :

- Le général Aulich;
- Le général Damianich;
- Le général comte Vécsey (Charles);
- Le général Lahner;
- Le général Knezito;
- Le général comte Leiningen (Charles);
- Le général Nagy-Sandor;
- Le général Polterberg;
- Le général Tarok;
- Le colonel Armay;
- Le colonel prince Woroniczky (Miccislaw);
- Le major baron Mednyanovsky, chef de fortifications de Leopoldvár;
- Le capitaine Abancourt;
- L'abbé Gouzecky, aumônier;
- Le major Giron;
- L'abbé Mansbart, curé de Csahvar, après avoir reçu 30 coups de bâton;
- Ladislas Csanyi, ministre;
- Le baron Sigismond Prényi, président de la chambre des magnats et grand-juge de la Hongrie;
- Emeric Szatsvay, représentant du peuple, secrétaire de la chambre des députés;
- Csernus, conseiller de la trésorerie;
- Le baron Jean Jeszenak, commissaire du gouvernement;
- Csama, meunier de Buda;
- Les guérites Santa, Bencze, Bottos, Raffay, Dudo, Koczó, Locsak, Ocsky.

Fusillés :

- Le comte Louis Batthyanyi, ancien président du ministère;
- Vingt-quatre prêtres et pasteurs en Transylvanie;
- Le général Kiss (Ernest);
- Le général Desserwily;
- Le général Schweidel;
- Le colonel Kazinczy (Louis);
- Le lieutenant-colonel Lazar;
- Le lieutenant-colonel Staug;
- Le major Muxmann;
- Le major Sixuby;
- Le major Lepier;
- Le capitaine Tekete.

Fouettés :

- M^{me} Maderspach;
- La fille de l'évêque luthérien, Stanbner;
- Joseph Laszlo, pasteur, 60 coups de bâton;
- Szanka, rédacteur d'un journal, 60 coups de bâton;
- Tieha, curé dans le comitat de Tejavar.

Nous n'énumérons ici que les plus célèbres victimes de Haynau, il faudrait citer des pages entières si l'on voulait dresser l'acte d'accusation de ce monstre. Qu'il nous suffise, pour compléter ce tableau, de rappeler les martyres du prêtre Gaballi, fusillé à la porte de sa maison incendiée, du jurisconsulte Venturini, percé de baïonnettes, pour avoir refusé de prêter serment sur le drapeau impérial, de Carlo Zima, brûlé à petit feu, de ces vivants qu'on enduisait de résine et qu'on allumait comme des torches, de ces femmes violées sous les yeux de leurs maris, de ces malheureux à

Mais aujourd'hui, veille sur ton bonheur... Schinderhans... car Rachel sait comment une femme se venge.

Elle ramasse le poignard du brigand et sortit... Quelques minutes après, Schinderhans montait à cheval emportant dans ses bras Louise évanouie. Quant à l'oncle Tibalt, tiré de ses profondes méditations par le bruit de la lutte, il était prudemment descendu, avait sellé le vieux Fox du père Blésius et depuis une demi-heure galoppait sur la route de Triefelds.

XVI.

Par une belle soirée de printemps, la cascade glousse dans sa gorge de pierre; le vent tiède du crépuscule murmure dans les arbres ses mille fantaisies capricieuses... Parfois sonores et folles comme l'éclat de rire d'une jeune fille, souvent tristes et méditatives comme l'écho lointain d'un rêve évanoui. L'air est imprégné du parfum des fleurs sauvages. Là-haut descend le soleil à la cime des montagnes arides... Auréole de feu sur le crâne chauve d'un géant. Quelques touffes d'églantiers se balancent aux fissures du roc, et la poussière humide de la cascade ruissèle en diamants autour de leurs tiges dorées. Ici le tronc d'un bouleau se glisse dans une meurtrière comme un bras d'albâtre et jette au gouffre ses feuilles plus légères, plus brillantes qu'un essaim de papillons. Le genêt sème ses glands d'or aux grappes ro-

qui l'on faisait avaler les entrailles déchirées des êtres qu'ils avaient aimés, toutes les épouvantables tortures, enfin, subies par ces glorieux Bressiens, tombés au milieu des cendres de leur ville, qui mettent Haynau au rang de Néron, et qui font

« Que Marat indigné repousserait sa main! »

On nous assure qu'au moment où nous parlons, le boucher de la Hongrie vient d'être élevé par son maître, à la plus haute dignité militaire de l'armée autrichienne.

L'empereur d'Autriche a pris le bâton avec lequel John Bull avait meurtri les épaules de ce misérable, l'a recouvert de velours pourpre, l'a brodé de couronnes impériales et d'aigles à deux têtes et en a fait un bâton de maréchal.

Charles Hugo.
(Évènement.)

Beaux traits du maréchal Radetzky, digne émule de Haynau.

Les faits qui se sont passés dans la guerre de Hongrie sont tellement monstrueux qu'on a peine à y croire. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs un passage tiré textuellement de l'*Histoire des révolutions d'Italie* par le général Pepe, et qui raconte quelques-unes des atrocités par lesquelles se signalèrent les Autrichiens dans la Lombardie sous l'infâme maréchal Radetzky :

« On trouva un groupe de huit enfants, dont les uns avaient été broyés contre les murailles, dont les autres avaient été jetés à terre et écrasés à coups de pied. On en trouva deux cloués sur une caisse, deux avaient été brûlés avec de l'essence de térébenthine; un autre traversé d'une baïonnette, avait été fiché à un arbre, et là, la pauvre créature se tordait dans une lente agonie, sous les yeux de sa mère!... »

« Un autre, (plaisanterie de cannibales) était jeté sur le cadavre de sa mère, qui l'allaitait, afin qu'il put continuer à têter encore. Un autre avait le corps séparé en deux; mais, à l'aide de ses entrailles, on avait relié et rajusté une partie du tronc. Cinq têtes d'enfants, coupées, furent placées sous les yeux de leurs pères mourants. Un fœtus, arraché du sein de sa mère, servit de jouet à ces mains scélérates. Dans le sac d'un Croate prisonnier, on trouva deux mains de femmes chargées de bagues. »

« Grand fut le nombre des infortunés auxquelles on creva les yeux, auxquelles on coupa la langue, les mains et les pieds. Les monstres on abusait et puis les tuaient avec leurs baïonnettes. Quelques malheureux furent brûlés vifs dans la chaux, d'autres ensevelis vivants dans des égouts ou dans des puits; d'autres, couverts de poix, endurèrent le supplice du feu. Huit cadavres furent trouvés brûlés dans une auberge de la porte Tosa; autant dans une autre auberge de la porte Vercellina. On en trouva dix dans un bocage de la porte du Tésin, horriblement mutilés et écrasés. »

« On voyait encore la trace des efforts suprêmes qu'avait faits une femme pour se sauver par sa cheminée. Je sais tous les assassinats commis dans les maisons, dans les lits, dans les cachettes. Un frère fut forcé de s'agenouiller sur le cadavre de son frère fusillé, et là, il fut percé lui-même d'une baïonnette. Deux malheureux, père et fils, furent pendus ensemble à un arbre des boulevards. Un fils de Maria Belloni fut brûlé. Un fils et un frère de Giovanni Prati furent massacrés. »

Comment l'empereur d'Autriche récompensera-t-il Radetzky? Il est déjà maréchal!

Charles Hugo.
(Évènement.)

Département.

EPINAL.

Les sociétaires fondateurs de la société libre et fraternelle de prévoyance et de secours mutuels d'Epinal sont prévenus qu'il y aura réunion générale dimanche prochain 6 octobre à une heure et demie, dans la grande salle de la mairie.

ses de la bruyère; aux festons veloutés du chèvre-feuille, et le vieux Triefelds, lui-même, si fier de ses noires cicatrices, s'est revêtu d'une riche toilette de fleurs nouvellement écloses, coquetterie de vieillard, je vous jure.

Chaque touffe d'herbe est un monde; chaque fleur un palais où murmurent, chantent, soupirent des orchestres d'insectes. Ils soufflent à tue tête, dans leurs trompes allongées, ronflantes ou tenues et font vibrer leurs ailes d'azur comme des cymbales d'argent...

Entendez-vous le Pivert qui aiguise son bec à l'écorce rugueuse d'un chêne, et cette grive posée sur le bouton d'un sapin qui jette au vent ses cris aigus et métalliques? Voyez-vous là-bas sous les feuilles de ce laurier sauvage, le merle aux pattes d'or, il se cache... il incline la tête et prête une oreille curieuse aux chants de la grive!...

Oui c'est une belle soirée... mais laissons le torrent qui sanglotte, la brise qui murmure, l'oiseau qui siffle, et pénétrons dans le vieux Triefelds.

Nous voici dans la tour. Derrière ces décombres s'ouvre une issue. Ne craignez rien. Il est vrai que ces ruines sont assez mal famées dans le pays. Quelques bucherons assurent même y avoir vu le soir des lueurs étranges courir sur les hautes tourelles. Avançons toujours. Un large souterrain s'ouvre devant nous. Ses voûtes se ressèrent puis s'élargissent. Chose incompréhensible...

REMIREMONT.

Les commissaires du banquet, dans la lettre que nous avons publiée mardi dernier, ont déclaré que sur 97 souscripteurs deux seulement avaient fait des difficultés pour acquitter le montant de leur souscription, nous nous empressons d'annoncer qu'il y avait eu mal entendu à l'égard de l'un de ces deux souscripteurs; il n'y a réellement aujourd'hui qu'un seul récalcitrant qui probablement avait souscrit par erreur.

— On annonce que M. et M^{me} Legros, accompagnés de M. Hermann, violoniste de Paris, doivent donner au retour de leur tournée dans l'Alsace, un concert à Remiremont.

Malgré l'indifférence proverbiale des habitants de cette ville pour les beaux-arts, nous sommes certain qu'ils voudront dans cette circonstance applaudir le talent d'un compatriote, et celui de M. Hermann, dont la réputation est devenue européenne.

RAMBERVILLERS.

Un incendie a éclaté dans la nuit du 29 au 30 septembre chez le sieur Mangin, débitant à Housseras, canton de Rambervillers, la perte est évaluée à 12,000 fr. y compris le mobilier qui n'était pas assuré et dont la valeur égalait celle de la maison incendiée.

GERARDMER.

Notre correspondant nous écrit ce qui suit à la date du 30 septembre :

« Permettez-moi d'avoir encore recours à votre journal pour faire agréer mes excuses à M. le gérant du *Journal des Vosges*. Je m'adresserais directement à ce journal; mais, depuis quelques jours, il ne me considère plus comme son abonné, et je n'aurais pas la satisfaction de voir que mes excuses sont accueillies ou... refusées. »

« J'ai été bien mal inspiré en écrivant que M. Morlot se ferait le complice d'une calomnie, s'il ne me livrait pas un nom que j'avais intérêt à connaître. Aujourd'hui j'en suis bien cruellement puni. *Mea culpa*. »

« Figurez-vous, M. le Rédacteur, que j'ai reçu hier une lettre sans date, mise à la poste à Remiremont et signée : E. Morlot; figurez-vous que cette lettre porte en substance que je suis déjà trop connu des hommes du *Journal des Vosges*, que je suis un effronté menteur, qu'il n'y a que les gens de mon espèce qui se rendent auteurs ou complices d'une calomnie, que je n'ai recu aucune notion de politesse, de savoir vivre, etc., etc. figurez-vous surtout, mon cher, que je suis invité, si je veux obtenir des renseignements plus précis sur l'objet en question, à me rendre au bureau du *Journal des Vosges*, rue du Collège, 2, à Epinal; figurez-vous tout cela, et jugez de la déplorable et lamentable position dans laquelle je me trouve. Je ne sais plus où j'en suis; je n'ai pas fermé l'œil de toute la nuit. Au reste, c'est bien fait. Pourquoi allais-je me mêler d'écrire au *Journal des Vosges*, moi, misérable rustaud qui n'ai jamais appris la moindre notion de politesse ou de savoir-vivre? »

« Tâchez, M. le Rédacteur, de me tirer du mauvais pas dans lequel mon imprudence et mes passions démagogiques m'ont engagé. Dites bien à M. Morlot que je suis au désespoir de l'avoir offensé et que mon défaut d'éducation est la seule cause de la malencontreuse expression qui a causé sa colère. Dites-lui que mon maître d'école (devant Dieu soit-il!) m'a toujours appris à appeler un chat un chat, et roquet, etc. »

« Ce qui me chagrine le plus dans tout ceci, c'est que mon outrecuidance ne me laissera pas le courage de faire connaissance avec M. Morlot et ses collaborateurs, eux qui me connaissent trop déjà. Je n'oserai jamais me présenter devant ces messieurs. Nous étions cependant si bien faits pour nous connaître et nous aimer! »

des torches résineuses brûlent engagées dans les anneaux de la muraille et le passage aboutit à une pièce vaste, élevée et d'un ameublement splendide... Tapis de Vienne, porcelaines de Saxe, cristaux de Bohême, toutes les richesses du luxe, se déploient au cœur de ce roc comme celle de la nature à sa surface.

La présence d'une jeune femme vous explique tout. C'est Louise, l'épouse du célèbre bandit; à défaut le bonheur réel, Schinderhans a voulu du moins lui en donner l'entourage.

Triste, rêveuse, elle se penche sur le berceau où dort un enfant; elle l'enveloppe d'un regard plein d'amour et d'une tendre sollicitude. Le petit ange à la tête blonde, aux joues fraîches et vermeilles sourit. Il rêve sans doute au dernier baiser de sa mère.

Au dehors, la fauvette gazouille tout bas la dernière note de sa douce chanson, à l'intérieur l'enfant sommeille et le beau rayon de lumière qui filtre par la crevasse du rocher, danse follement au milieu de l'ombre et fait tourbillonner dans son axe des myriades d'atomes, véritables ruisséaux de perles.

Une larme brille sous les paupières de Louise... Depuis trois jours elle attend Schinderhans. Il ne revient pas...

ÉMILE-ERCKMANN CHATRIAN.
(La fin au prochain numéro.)

« Je n'y vois plus, M. le Rédacteur; mes yeux sont mouillés des pleurs du plus profond repentir. Une autre fois je vous donnerai le récit exact de ce qui s'est passé à Gérardmer, lors du voyage des *montagnards*. Peut-être M. Morlot finira-t-il par avoir pitié de ma douleur; peut-être me pardonnera-t-il, surtout quand il saura que je n'avais pas tout à fait tort d'écrire ce que je lui ai écrit. En attendant que Dieu le tienne ainsi que moi en sa sainte et digne garde,

Salut et fraternité.

GUERY.

P.-S. Je reçois à l'instant un numéro du *Journal des Vosges*. Mon abonnement continue donc toujours. Tant mieux. Je crois qu'il y a encore quelques aménités à mon adresse: je les verrai plus tard.

GUERY.

— Nous recevons de Gérardmer une nouvelle lettre du citoyen Guery, dont nous extrayons ce qui suit:

« Je vous avais promis le récit exact de ce qui s'est passé à Gérardmer lors du passage des *montagnards*. La justice étant saisie de cette affaire, vos lecteurs comprendront que je ne puis rien dire en ce moment, surtout après avoir été entendu comme témoin.

« J'étais mal renseigné quand je vous disais que les témoins appelés à déposer devant M. le juge d'instruction étaient choisis parmi les personnes qui n'avaient rien vu. Il est vrai que plusieurs témoins entendus n'ont pu raconter que des oui-dire; mais beaucoup d'autres le lendemain étaient à même de donner les renseignements les plus précis sur le dîner que j'ai eu le plaisir de partager avec vous chez M. Henry.

GUERY.

— La lettre suivante nous est également adressée de Gérardmer:

Gérardmer, le 1^{er} octobre 1850.

Monsieur le Rédacteur du *Peuple vosgien*,

Il paraît que le régime sous lequel nous avons le bonheur de vivre depuis deux ans cherche à se suicider. Il tient à ne pas mourir de sa belle mort, comme l'on dit. Toutes sortes de provocations sont faites au pauvre peuple qui a souffert et supporté jusqu'à ce jour les insultes dont on l'abreuve. Le peuple est patient; mais les grands du jour savent bien qu'il se met parfois en colère, et rien n'est épargné par eux pour l'exciter à commettre une imprudence dont leur habileté saurait parfaitement profiter. Ne savez-vous donc pas que la *vile multitude* peut... ce qu'elle voudra?

Nous espérons bien que le peuple restera calme, qu'il méprisera, comme il a fait jusqu'à ce jour, les misérables procédés mis en jeu pour le soulever; nous espérons bien qu'il laissera le pouvoir s'en aller tranquillement, sans secousse et sans violence, vers le champ du repos. Patience, Peuple! laisse arriver la justice de Dieu.

Les hommes passent. M. Dépercy ne sera pas toujours préfet des Vosges, mais le souvenir de son administration restera profondément gravé dans le cœur des Vosgiens. Il n'y a pas de persécutions que cet ancien conspirateur d'Arbois n'exerce contre ce qui porte le caractère républicain: il a complètement oublié ses idées de 1854.

Ne vient-il pas encore, après les avoir fait suivre et traquer par ses gendarmes, de faire ordonner une instruction contre nos dignes représentants Guilgot et Forel, et contre ceux qui les accompagnaient dans leur voyage à travers nos montagnes. Il ne serait plus permis de se voir, de faire connaissance, de dîner avec ou chez un camarade, de fumer en famille le calumet de la fraternité.

M. le juge d'instruction de Saint-Dié, accompagné de M. le substitut du procureur de la République, fait une enquête en ce moment dans les cantons de Gérardmer et de Corcieux pour chercher des traces de *cris ou discours séditieux* qui auraient été proférés dans ces localités, on ne sait par qui, à moins que ce soit par vous, M. le Rédacteur, car vous paraissez être l'objet principal de la sollicitude de M. le procureur général qui a ordonné l'enquête.

Vous comprenez mieux que personne que chacun rit de cette démarche, et que tout le monde est parfaitement tranquille sur le résultat de cette outreucidente instruction.

Salut et fraternité.

Votre abonné, POUILLEY.

BRUYERES. —

On nous invite à publier la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur du *Journal des Vosges*,

Hier seulement, j'ai eu connaissance du compte-rendu que vous donnez dans votre numéro du 21 septembre, du passage à Bruyères de nos deux représentants démocrates MM. Forel et Guilgot; c'est pour cette raison que je ne vous ai pas écrit plus tôt.

Je n'ai pas à me plaindre, monsieur, de ce style honnête et modéré dont vos correspondants ont si bien gratifié les démocrates des villes voisines; je vous en remercie bien sincèrement; mais ce dont je me plains, c'est que dans tout votre récit, il n'y a que le nombre des convives 26 qui soit exact, tout le reste est mensonges.

Pourquoi donc ces calomnies, ces injures, contre d'honnêtes citoyens à qui vous ne pouvez reprocher qu'une seule chose, c'est de ne pas penser comme vous. Vous conviendrez, monsieur, que cela n'est ni bien ni beau. Le *Journal des Vosges* me fait l'effet d'un adversaire qui, se trouvant à bout de moyens, se fâche et dit de gros mots, pour faire croire qu'il a raison. Eh! ne voyez-vous pas que de cette manière, vous faites plutôt l'affaire de la démocratie que celle de votre parti? Les habitants de Bruyères, qui ont vu de leurs propres yeux, ne seront-ils pas tentés de croire que dans tout ce que vous dites, vous méritez autant de confiance, que dans le récit que vous faites de ce qui s'est passé au milieu d'eux? Pour moi, je vous assure que si je n'avais été démocrate auparavant, la lecture de votre article, contre lequel je viens protester de toutes mes forces pour ce qui regarde Bruyères, aurait suffi pour me le faire devenir.

En reproduisant ma lettre dans votre prochain numéro, vous feriez preuve de bonne foi, tout en me faisant plaisir.

Salut fraternel,

JACQUOT.

P. S. A l'instant, je lis votre numéro du 29; je serais curieux de connaître, monsieur le rédacteur, ce que vous avez eu la discrétion de ne pas livrer à la publicité relativement à ce qui s'est passé à Bruyères.

JACQUOT.

Intérieur.

— Le *Moniteur* publie ce matin les deux décrets suivants, en date du 29 septembre 1850:

1^o Les prix de vente, par l'administration des contributions indirectes des poudres de mine et de commerce extérieur, sont fixés, à partir du 1^{er} janvier 1851, ainsi qu'il suit:

Poudre de mine prise dans les entrepôts de la régie, 2 fr. 25 c. le kilogramme;

La même poudre, prise chez les débitants, 2 fr. 50 c. le kilogramme;

Poudre de commerce extérieur, 1 fr. 60 cent. le kilog.

2^o A partir du 1^{er} janvier 1851, le prix des poudres de chasse fine, superfine et extra-fine, que la régie des contributions indirectes vendra à charge d'exportation, sera fixé ainsi qu'il suit:

Poudre de chasse fine ou ordinaire, le kilogramme, 4 fr. au lieu de 9 fr. 50 c., prix ou tarif des ventes à l'intérieur;

Poudre de chasse superfine, le kilogramme, 4 fr. 50 cent. au lieu de 12 fr.;

Poudre de chasse extra-fine, le kilogramme, 5 fr. au lieu de 15 fr. 50 cent.

— Nous trouvons dans la *Gazette des Tribunaux* la nouvelle suivante que nous publions comme un avertissement utile pour le public, par la fièvre californienne qui court:

« Hier, en vertu d'un mandat décerné le même jour par M. le juge d'instruction Delalain, un commissaire de police s'est transporté au siège d'une société californienne, et a procédé à une perquisition qui a amené la saisie de 180,000 fr. de valeurs et d'une grande quantité de marchandises, papiers, registres, etc. A la suite de cette saisie, le directeur de cette société a été mis en état d'arrestation et conduit au dépôt de la préfecture.

— On lit dans le *Journal du Havre*:

On a reçu, par la dernière malle de l'Inde, le récit d'une scène tragique qui s'est passée à bord du brick espagnol l'*Ogundo*. Deux jeunes créoles de Manille avaient accompagné en Amérique la veuve d'un négociant espagnol qui a longtemps habité cette colonie. Elles ont été amenées en Europe par un des paquebots à vapeur de New-York, et se sont ensuite embarquées sur l'*Ogundo*, pour retourner auprès de leur famille, dans les Philippines. Il paraît que le capitaine, abusant du précieux dépôt qui lui était confié, séduisit l'une des sœurs et la détermina à rester avec lui, pendant que l'autre débarquait seule à Manille.

Le navire s'est ensuite dirigé sur Mombano. Le capitaine, après avoir passé une journée à terre, revint inopinément à bord le lendemain. La jalousie, ce monstre aux yeux verts, comme l'a définie l'auteur d'*Othello*, s'était emparé de lui. Ayant surpris sa maîtresse dans une conversation suspecte avec son lieutenant, il frappa la jeune créole de dix-sept coups de poignard, et blessa l'officier d'une manière bien dangereuse. Un passager ayant voulu intervenir, le capitaine Mercedes lui a tiré un coup de pistolet qui, heureusement, n'a fait qu'une légère blessure.

Les autres officiers et l'équipage ont saisi ce furieux et l'ont ramené chargé de fers à Manille, où il a dû subir un jugement.

— L'*Almanach populaire de France*, qui se publie sous direction de M. Degeorges, rédacteur en chef du *Progrès du Pas-de-Calais*, paraîtra dans quelques jours. Plus de cent de nos notabilités politiques et littéraires, depuis M. Louis-Napoléon Bonaparte jusqu'à M. Louis Blanc, l'un aujourd'hui proscrit et l'autre président de la république, ont, depuis 1834, écrit dans ce petit livre qui, cette année encore, comme déjà il y a seize ans, a pour but de répandre les doctrines républicaines dans le peuple, de l'éclairer sur ses devoirs et sur ses droits, et de faire aimer et respecter par tous nos nouvelles institutions.

Extérieur.

ITALIE. PIÉMONT. — Les journaux de Turin ne s'occupent que de l'importante nouvelle du bannissement de l'archevêque Franzoni.

TOSCANE. FLORENCE. — Les effets de la nouvelle loi sur la presse ne se sont pas fait attendre. Le *Nazionale* a été saisi le 24 et les scellés ont été mis sur ses presses.

ROME. Ce qu'on peut affirmer, dit le *Statuto*, au sujet de la question piémontaise, c'est la convention d'une commission spéciale, composée des prélats Antonelli, Lambruschini, Vizzardelli, Santucci, et des chanoines Fioravanti et Pacifico, qui est chargée d'en référer au pape.

ALLEMAGNE. HESSE-ELECTORALE. CASSEL, 28. — Le *Journal allemand de Francfort* annonce qu'Hassempflug a ordonné au trésor de remettre 44,000 thalers au ministre de la guerre, et à la direction du chemin de fer du Mein et de la Weser, d'envoyer dimanche prochain un convoi extraordinaire à Giséy pour le transport d'un bataillon. Un comité vient de se réunir pour délibérer sur les moyens d'avancer aux fonctionnaires publics leurs traitements, s'ils n'étaient pas payés, en se faisant céder leurs droits sur le trésor.

— On pense, dit le même journal, que le gouvernement demandera à la diète des troupes pour recouvrer l'impôt de vive force. Il faudrait au moins 20,000 hommes pour recouvrer l'impôt indirect. Mais qui donc forcerait les autorités à percevoir les impôts indirects? Qui contraindrait les tribunaux à employer le timbre? Toute l'armée fédérale ne suffirait pas à cela. Voilà pourquoi on attend avec calme l'exécution des mesures dont nous sommes menacés et on résistera à la diète comme on a résisté au gouvernement.

— Le journal officiel de l'électeur, la *Gazette de Cassel*, qui se publie à Wilhelmsbade affirme positivement qu'il n'est pas vrai que la Prusse ait adressé à l'électeur une note approuvant la conduite du peuple hessois.

SCHLESWIG-HOLSTEIN. RENDSBURG, 25. — Suivant la *Gazette des Postes*, on fait des préparatifs pour une campagne d'hiver. En attendant les opérations restent suspendues.

DE L'ELBE, 28. — Nous apprenons que la flotte russe passera l'hiver dans la Baltique.

ETATS-UNIS. — Les nouvelles vont jusqu'au 20. On parlait de la prochaine élection présidentielle parmi les candidats whigs, ceux qui avaient le plus de chance étaient MM. Clay, Daniel Webster et le général Scott; les démocrates mettaient en tête de leur liste James Buchanan, le général Cass et le commodore Stockton. Ces noms sont assez connus et l'élection sera chaudement disputée.

La chambre des représentants a condamné le tarif actuel *ad valorem* anti-protectionniste par une majorité de 21 voix. Le bill pour l'abolition de l'esclavage dans la Colombie avait passé au sénat avec une majorité de 22 voix.

Les nouvelles commerciales portent que les achats et ventes étaient très-arriérés dans toutes les branches industrielles.

— Amin-bey, ambassadeur du sultan près des Etats-Unis est arrivé; il vient prendre des renseignements sur le pays et surtout sur la construction navale.

VARIÉTÉS.

Des frais de justice.

Ces frais ont deux causes parfaitement distinctes: les droits de fisc et les rétributions des agents judiciaires. Le plaideur, l'héritier, le mineur, étonnés de l'énormité des frais judiciaires, ne savent pas avec quel art perfide un être parasite qui n'est pas la justice, qui n'est pas son auxiliaire, qui n'a apporté au plaideur ni conseil, ni protection, ni assistance, est cependant intervenu au procès, glissant sa main avare au milieu des incidents de la procédure, et prélevant sur chacun deux des primes accumulées. Ce parasite, cet intro, c'est le fisc. Le fisc a dit à l'officier ministériel, à l'agent de la justice: Je t'accorderai des rétributions pour prix de ton travail; je fixerai le taux de la rétribution par une loi de procédure et une loi de tarif; mais à chacun des actes qui donneront lieu à un bénéfice pour toi, je préleverai un droit pour moi-même; tu travailleras et je récolterai; tu recevras pour nous deux et tu me verseras par avance la part que je m'attribue.

Voilà comment parle le fisc, et voici comment il agit: Le papier dont se sert l'officier ministériel, il l'a frappé d'un impôt. Pour écrire une ligne, il faut une feuille marquée de son timbre; et de crainte que l'agent ne cherche à économiser le plus possible ce papier si coûteux, le fisc a pris soin de supprimer un nombre de lignes et de syllabes qu'il n'est pas permis de dépasser. On pourrait croire que l'Etat intervient dans les actes judiciaires pour recommander l'économie, nullement! c'est pour exiger la prodigalité.

Puis quand l'agent a mentionné sur ce papier le fait qui importe à l'instruction du procès, le receveur l'attend, et pour prix d'une mention inutile, il perçoit un second droit qui s'appelle *enregistrement* et qui varie depuis 55 centimes jusqu'à des sommes énormes, tandis que pour donner une date certaine aux actes, la mention d'*enregistrement* pourrait être réalisée moyennant un mince salaire.

Ces écrits libellés par les officiers ministériels, amènent des déclarations au greffe et des jugements à l'audience. Ici le fisc redouble d'ardeur et se signale par une nouvelle invention; au droit de timbre, au droit d'*enregistrement*, il ajoute le droit de *greffe*. Il dit au greffier: Tu percevras un droit sur les actes de ton ministère; tu me remettras les neuf dixièmes environ de la somme reçue, et tu garderas un dixième pour ton salaire.

Est-ce tout? Non. Souvent, pour faire prévaloir en justice une réclamation de minime valeur, il faut présenter des écrits de convention. Le fisc intervient encore et exige le timbre et l'*enregistrement* de ces écrits, en calculant pour la perception du droit, non pas l'importance du procès à juger, mais le chiffre total des objets compris dans la convention. Ainsi pour obtenir une somme de 50 francs restant due sur une créance primitive de 100,000, le réclamant sera tenu

d'avancer un enregistrement de 4,000 francs peut être irrécouvrable.

Les droits du fisc sur les procédures atteignent du même chiffre le riche et le pauvre, la revendication d'un are de terre et celle d'un domaine opulent, quelque fois même, en raison du nombre des parties intéressées, les frais sont en raison inverse de l'importance des droits à conserver. Supposons la vente à un seul acquéreur d'un immeuble de un million grevé de quatre inscriptions : la notification du contrat aux créanciers inscrits sera soumise à un enregistrement de 16 francs, la sommation de produire à l'ordre, de même, la sommation de prendre connaissance du règlement provisoire, de même encore ; au total, 48 fr. Supposons ensuite la vente à vingt acquéreurs de divers lots de terre formant une valeur de 500 francs, et grevés de vingt inscriptions (ce qui n'est pas rare), les mêmes actes coûteront pour enregistrement seulement, chacun 800 francs, au total 2,400 francs !

Voilà avec quelle perfidie, digne du bas-empire, le fisc a transformé les officiers de justice en collecteurs d'impôts. La note que l'avoué présente à son client, à l'issue du procès, contient les droits de l'huissier, du greffe, du timbre, de l'enregistrement, et souvent du notaire, de l'expert, du témoin, de l'imprimeur ; et c'est l'avoué qui demeure moralement responsable de toutes ces accumulations.

Le remède est dans l'abrogation de ces lois fiscales, dans l'affranchissement du papier employé pour les procédures, dans la suppression de l'enregistrement des actes judiciaires, dans la réduction du droit de greffe à la portion qui revient au greffier pour son travail.

On le voit, nous sommes bien loin de la justice gratuite. Il ne s'agit pas encore d'être jugé pour rien, mais bien de n'être pas accablé d'impôts par cela seul qu'on a recours à la justice. C'est ici qu'apparaît toute l'astuce, toute l'iniquité du fisc ; il vous frappe, parce que votre champ, votre maison, votre créance valent moins, sont sujets à litige ; il vous demande plus quand vous devenez plus pauvre. Ne désespérons pas de le voir doubler l'impôt du navire quand l'orage le menace, de l'habitation quand le feu va la dévorer, du travailleur quand la fièvre le cloue sur son grabat.

HENRY DUFAY, avoué.

BULLETIN COMMERCIAL.

REMIREMONT, 1^{er} octobre (FOIRE).

187 hect. Froment vieux . . .	15	72	l'hectolitre.
150 — Seigle	11	25	—
50 — Sarrazin	6	50	—
700 — Avoine	6	28	—
25 — Pois	40	20	—
100 — Pommes de terre . . .	3	>	—
Farine de froment	28	>	les 100 kilo.
Pain blanc	>	25	le kilo.
Id. bis	>	20	—

Viande..	Bœuf	>	90	—
	Vache	>	80	—
	Veau	>	70	—
	Mouton	>	80	—
	Porc	>	90	—
	Vin	3	50	le décalitre.
	Foin	5	20	le quintal métrique.
	Paille	5	60	—
	Chandelles	180	>	—
	Huile à brûler	470	>	—
Bois....	Riz	80	>	—
	Chêne	6	>	le stère.
	Hêtre	8	>	—

Les froments et les seigles ont été peu recherchés à la foire de Remiremont. On ne doit attribuer cet état de chose qu'au mauvais temps qui avait éloigné bon nombre d'acheteurs.

Cependant les blés et seigles emmenés à la halle ont été enlevés par quelques acheteurs seulement.

Prix courant des féculés.

Fécule sèche, 1 ^{re} marque	28 à 30	fr.
— — — 2 ^e —	26 à 28	fr.

Depuis notre dernier bulletin, le mauvais temps a arrêté l'extraction des pommes de terre, en sorte que l'article n'a pas varié ; le beau temps d'aujourd'hui va permettre la reprise des travaux, ce qui nous fait espérer quelques nouvelles intéressantes pour notre prochain numéro. Cette semaine il n'a rien été traité.

Calicots, cotons, 3 octobre.

La position des fabricants devient tous les jours meilleure. Au Havre les cotons baissent un peu et s'obtiennent à 2 fr. au-dessous du cours, tandis qu'à Rouen et à Mulhouse, les calicots qui se sont faits très-rares se paient en hausse de plusieurs centimes. Toutes les largeurs sont également recherchées.

Le stock officiel au Havre est de 52,000 balles, on le porte en réalité à 42,000.

Des avis que nous recevons aujourd'hui et directement de la Nouvelle-Orléans en date du 2 septembre, nous rassurent sur l'éventualité de la récolte que la spéculation a dite si souvent plus que compromise.

« On a reçu en août et septembre une centaine de balles de coton » nouveau. La qualité de ce que nous avons vu est très-satisfaisante.

« Depuis deux mois le temps a été des plus favorables à la récolte et » malgré qu'elle soit en retard, nous sommes de l'opinion générale » qu'avec une continuation de pluies modérées et non des froids tardifs » elle pourra atteindre 2,500,000 balles »

NEUFCHATEAU, 30 septembre (FOIRE).

30 hect. Blé vieux	42	57	l'hectolitre.
524 — id nouveau pour semence . .	42	92	—
444 — id pour la consommation . .	41	80	—
80 — Avoine	3	61	—

La vente du bois a eu lieu ici le 21 septembre.

A l'exception d'un ou deux articles peu importants, tout a été vendu avec une augmentation sensible sur les prix de l'an dernier.

Cette augmentation, terme moyen, est de 1 fr. par stère de bois de chauffage ou de charbonnette, et de 50 centimes par décistère de bois de service.

GÉRARDMER, 2 octobre.

Pommes de terre	3	75	l'hect. ou 6 fr. le resal.
Paille	3	>	le quintal métrique.
Farine 1 ^{re} qualité	>	40	le kilogramme.
id. 2 ^e id.	>	35	—
Pain blanc	>	25	—

Vache	>	70	—
Veau	>	70	—
Mouton	>	90	—
Cochon, dépouillé	>	70	—
id. pris en bande	>	90	—

METZ, 28 septembre.

807 hect. Froment	12	45	l'hectolitre.
48 — Avoine	5	59	—

BELFORT, 27 septembre.

Farine 1 ^{re} qualité	24	>>	les 75 kilogrammes.
— 2 ^e id.	22	>>	—
— 3 ^e id.	15	>>	—
— 4 ^e id.	15	>>	—
Pain blanc	>>	15	le 1/2 kilogramme.
id. demi-blanc	>>	14	—

DEUX-PONTS (Bavière), 24 septembre.

Froment	8	70	les 50 kilogrammes.
Seigle	6	60	—
Orge	4	60	—
Avoine	4	05	—

LILLE, 29 septembre

Cours des huiles.

Colza	82	00 à 00	00
Oëillette rousse	85	00 à 00	00
Cameline	85	50 à 00	00
Lin	85	50 à 00	00
Chanvre	00	00 à 00	00
Huile ép. p. quinquet	00	00 à 00	00

STRASBOURG, 28 septembre.

Prix courant des huiles.

	kil.	Vendeurs.	Acheteurs.
Sous huiles.	Huile de colza disponible	100 104 à —	100 à 104
	— épurée	— 108 à —	— à —
	— sur les 3 dern. mois	— 105 à —	102 à —
	— en transit disponible	— 105 à —	98 à —
	— id. s. les 3 dern. mois	— 105 à —	99 à —
	— de pavot douce sout.	— 104 à —	101 à —
	— d'œillette froid	— 110 à —	— à —
	— de lin pure soutirée	— 122 à —	— à —

PARIS, Bourse du 30 septembre.

Marchandises.

Huile de colza disponible et courant du mois, 95 50 ; épurée, 105 50 ; lin, >>> ; chenevis, >> ; œillette commune, >>, >>.
 ESPRITS. — Disponible et courant du mois, 61 50 ; 62.
 SAVONS. — Disponible belle qualité, 95 >>, >> ; ordre de livraison, 94 >>.
 SUIFS. — Bien tenus à 56 fr. disponible, 2 derniers mois, 57 50.
 Chandelle, 60 fr. ;
 Bougie stéarique, 4 fr. 55 ;
 Oleines, 90 fr., rares ;
 Stéarines, 240 à 245 fr., hors barrière.

Le Rédacteur-Gérant, SELME DAVENAY.

ANNONCES.

En vente à la LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE, 25, quai Voltaire.

ALMANACH PHALANSTÉRIEN

POUR 1851.

UN BEAU VOLUME IN-16, ORNÉ D'UN GRAND NOMBRE DE VIGNETTES.

Prix : 50 centimes, et par la poste, 80 centimes.

Les personnes qui prendront à la fois douze almanachs au bureau de la Librairie phalanstérienne, les recevront pour 5 fr. ; celles qui nous adresseront de la province une demande *franco*, accompagnée d'un bon de 6 fr. par la poste, recevront aussi *franco*, une douzaine d'almanachs. Nous donnerons 150 almanachs, pris au bureau, pour 50 francs.

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ARTICLES.

Notice sur les journaux publiés par l'Ecole phalanstérienne. — Horoscopes. — Calendrier. — Concordance des ères des différents peuples. — Quatre-temps — Fêtes mobiles. — Fêtes fixes. — Commencement des quatre saisons. — Eclipses. — Grandes marées. — Signes du Zodiaque. — Planètes. — Tableau des mesures légales. — Position géographique des chefs-lieux de département en France. — Noms et titres des chefs des Etats dans les différentes parties du monde. — Géographie générale du globe. — Gloire à Dieu, par FOURIER. — Le marquis Fricandean, nouvelle. — De divers modes de la chasse aux oiseaux en France. — Francœur et Giroflet, conversations sur le socialisme. — De l'unité administrative du Globe, par FOURIER. — Ecoles industrielles et agricoles. — Ecoles de Norwood, de Battersea

et de Victoria, près de Londres. — Le Porc. — Mœurs arabes. — Un remède contre la fièvre. — Un mariage d'amour. — La Vie à bon marché, par FOURIER. — L'Education attrayante. — Association. — Stances prophétiques. — Esprit de la Bourse, entretien d'agioteurs au sortir de la Bourse, par FOURIER. — D'après nature. — Drôleries épistolaires. — Organisation du crédit. — Les Folies de Jacques Bonhomme. — Quelques détails sur le budget de 1851. — Les quatre contributions directes. — Réseau télégraphique français. — Budget de la ville de Paris. — Histoire de l'année. — Nouvelle loi électorale du 31 mai 1850. — Californie. Région de l'or, ou terrains aurifères. — Anecdotes et bons mots. — Naïvetés.

MALADIES DES YEUX.

Il n'est pas de remède plus efficace pour les prévenir et les combattre que la pommade de la veuve FARNIER, qui compte un siècle d'expérience. La vente en est régulièrement autorisée ; tout contre-facteur sera poursuivi.

Dépôts :	A Epinal, chez SAGAIER jeune ;
	A Remiremont, Hospice civil ;
	A Saint-Dié, M. ROUL, pharmacien ;
	A Rambervillers, M. THOUVENIN ;
	Saint-Avold, M. VENSBAQ, pharmacien.

PURGATIF BARÉ. S. gros comme une lentille, 1 fr. faubourg Saint-Denis, 9, et les pharm. — Injection SAFROY, la seule approuvée, 3 fr. Rob, 5 fr.

AVIS.

On demande un RELIEUR, connaissant parfaitement la dorure et la reliure des registres à dos élastiques. — S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE A EPINAL.

Un ATELIER DE SERRURIER complètement monté ; s'adresser à M. PONTHEU, serrurier à Epinal, qui se charge de montrer à faire les rampes d'escaliers à celui qui l'achètera.

BOURSE DU 2 OCTOBRE 1850.

3 p. 0/0 comptant	57	40
5 p. 0/0 comptant	92	40

Remiremont, Imp. et Lith. Mougny.

En vente chez SANDRÉ, éditeur des œuvres de PIERRE LEROUX, rue Percée-Saint-André-des-Arts, n° 11, A PARIS.

**PHILOSOPHIE
DU SOCIALISME**

ou
**ÉTUDE SUR LES TRANSFORMATIONS DANS LE
MONDE ET L'HUMANITÉ,**

PAR A. GUÉPIN,

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE NANTES, MEMBRE DU
CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Un volume format Charpentier de 700 pages.

Prix : 3 fr. 50 c.

En VENTE chez tous les libraires du département,

**L'ALMANACH
DU PEUPLE**

POUR 1851.

DEUXIÈME ANNÉE.

Un volume in-16 de 160 pages avec de
nombreuses vignettes.

Prix : 50 c. — Par la poste : 75 c.

Rédigé par les écrivains les plus éminents du parti démocratique. Cet almanach, œuvre de littérature et de discussion, est une véritable encyclopédie de politique populaire. Vingt mille exemplaires vendus l'an dernier en moins de quinze jours, ont prouvé que l'éditeur avait fait une œuvre utile et agréable. Les articles inédits de DAVID (d'Angers), PH. BERJEAU, GREPPO, MIOT, ESQUIROS, EUGÈNE SUE, CH. RENOUVIER, SAVINIEN LAPOINTE, LACHAMBEAUDIE, SCHOELCHER, FAUVETTY, E. DE GIRARDIN, MICHEL (de Bourges), PERDIGUIER, EM. THULLIER, CARNOT, E. BARRAULT, ROBERT (du Var), H. MARTIN, P. VINÇARD, MARTIN BERNARD, LEDRU-ROLLIN, MAZZINI, GILLAND, DARIMON, général KLAPKA, etc., font de ce petit livre, le Manuel politique du peuple.

Il reste en vente quelques exemplaires de 1850.

Chez JOUBERT, éditeur, à Paris, rue Saint-André-des-Arts, 27.